



YENNAYER 2975

UN REPÈRE UNIFICATEUR !

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5182 | Jeudi 9 janvier 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BONNE ANNÉE AMAZIGH 2975

MIDI LIBRE SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE AMAZIGH 2975 À TOUS SES LECTEURS ET ANNONCEURS ET LES INFORME QUE LE JOURNAL NE PARAÎTRA PAS LE 12 JANVIER 2025.

REVUE EL DJEÏCH

2025 : POURSUITE DE LA MARCHÉ EN AVANT

L'Algérie d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier

Page 2



TOURNÉE AFRICAINE ET ENJEUX STRATÉGIQUES

LE RETOUR MARQUÉ DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

Page 3



PAR DES PROPOS MALVEILLANTS

MACRON PROVOQUE LES AFRICAINS

Page 3

LA REVUE EL DJEÏCH

2025 sera l'année de la poursuite de la marche en avant avec détermination pour relever les défis

L'année 2025 sera pour l'Algérie celle de la poursuite de la marche en avant, tout en ayant conscience de l'ampleur des défis à relever et des menaces auxquelles elle doit faire face pour contrecarrer les plans des ennemis du pays, a affirmé la revue El Djeïch dans son numéro du mois de janvier.

« **L'**année 2024 a vu notre pays enregistrer des progrès significatifs sur la voie du renforcement du projet de renaissance nationale, qui s'est concrétisé sur le terrain par des réalisations sans précédent, à tous les niveaux et dans tous les domaines. Elle laisse place à une nouvelle année 2025 qui, autant nous l'accueillons avec l'espoir, l'ambition et la volonté de poursuivre la marche en avant avec force et détermination, autant nous devons avoir conscience de l'ampleur des défis que nous avons à relever et des menaces auxquelles nous devons faire face pour

contrecarrer tous les plans des ennemis de l'Algérie et leurs vaines et désespérées tentatives de la cibler», a souligné la publication dans son éditorial.

Sous le titre «*Déterminés à mener à terme le projet national*», la revue souligne que ces ennemis sont «incommodes» par «les mutations opérées ces dernières années et qui ont conduit vers le parachèvement du processus d'édification d'une Algérie nouvelle et victorieuse, une Algérie prospère, pionnière et acteur incontournable dans son environnement régional et international, ferme sur ses principes et ses positions honorables, souveraine dans ses décisions, forte de son peuple et de ses institutions et sûre, grâce à son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale».

«Il s'agit d'une Algérie qui rejette toute provocation, chantage, tutelle ou soumission à toute partie, quelle que soit sa puissance», a réaffirmé l'éditorial.

Pour la publication, «le tableau est très clair et n'exige ni une longue réflexion ni une analyse profonde pour prendre la mesure des intentions malveillantes des ennemis de l'Algérie et de leurs funestes objectifs», faisant observer que «aussi diverses soient leurs méthodes et leur nocivité, ils ne parviendront jamais à réaliser leurs bas et méprisables objectifs car l'Algérie, qui a toujours résisté et est restée forte tout au long de son Histoire riche de gloires et d'héroïsme, ne pliera jamais face aux vents de la conspiration, de la division et au poison de la fitna et ce, grâce à la cohésion des Algériens, à leur harmonie et à leur solidarité», souligne la revue El Djeïch. Elle a ajouté qu'il s'agit «des principes qui demeureront à jamais la lumière qui éclairera la voie des générations successives, qui auront inévitablement conscience, à l'exemple de leurs prédécesseurs, que le secret de la force et de la résistance réside dans l'unité des rangs, la cohésion, la sincérité des intentions et des objectifs dans la poursuite de l'œuvre de consolidation des fondements de l'Etat national».

En ce sens, la même source a fait observer qu'il s'agit d'«un Etat national qui a pour boussole la Révolution bénie de Novembre, qui a fait la gloire de notre



éternelle Algérie et rassemblé tous les Algériens autour d'un seul objectif: servir la Patrie, lui être fidèles et dévoués».

«En droite ligne de cette option nationale sincère et noble, l'ANP continue de porter le flambeau en toute fierté et orgueil, de véhiculer le message avec sincérité et dévouement, parachevant le processus de développement de ses diverses capacités et accomplissant ses missions nationales avec professionnalisme et engagement», a ajouté la publication, relevant que cela s'est traduit par des «résultats qualitatifs obtenus sur le terrain, en particulier dans les domaines de la protection des frontières et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée».

«Des résultats qui confirment sa pleine disponibilité à faire face à tout danger

pouvant menacer la sécurité de notre chère Patrie, diviser ses rangs et troubler la quiétude de notre peuple authentique qui, par sa totale cohésion avec son Armée, a donné un exemple rare d'unité nationale, d'amour, de fraternité et de don de soi qui en ont fait, pour toujours, un bastion inexpugnable contre tous ceux qui tenteraient de saper la sécurité et la stabilité de notre Patrie et un bouclier solide face aux marchands de la division, de la fitna et les conspirateurs que la vision d'une Algérie avançant résolument sur le bon chemin dérange et attriste leur esprit chagrin». Pour la revue, «cette orientation nationale est une approche adoptée avec une indéfectible conviction par les enfants et petits-enfants des valeureux héros de Novembre».

ALGÉRIE-TUNISIE

Ouverture des travaux de la commission chargée de l'évaluation de la feuille de route de la Commission pour la promotion des zones frontalières

Les travaux de la Commission technique chargée de l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route de la première session de la Commission algéro-tunisienne pour le développement et la promotion des zones frontalières, ont été ouverts, mardi à Tabarka (Tunisie), indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«Dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre l'Algérie et la Tunisie et suite aux conclusions de la rencontre qui a regroupé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, avec son homologue tunisien, Khaled Nouri, le 20 décembre écoulé à Tunis, les travaux de la Commission technique chargée de l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route de la première session de la Commission algéro-tunisienne pour le développement et la promotion des zones frontalières, dont la première session s'est déroulée à Alger du 29 au 31 janvier 2024, ont été ouverts, mardi 7 janvier 2025, à Tabarka (Tunisie)», précise, le communiqué. Cette rencontre «réunira, pendant deux jours, des cadres des ministères de l'Intérieur des deux pays, outre une participation qualitative des walis des wilayas frontalières algériennes et tunisiennes», a conclu le communiqué.

ONU

L'Algérie reconduite à la Commission de consolidation de la paix pour une seconde année consécutive

L'Algérie a été reconduite en qualité de membre de la Commission de consolidation de la paix pour une seconde année consécutive, et ce, au titre de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

Cette décision témoigne de la reconnaissance internationale de l'engagement de l'Algérie en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde. Elle représente également une marque de confiance à l'endroit de l'Algérie, dont la contribution constructive au travail de la Commission

de consolidation de la paix (CCP), au cours de l'année 2024, a été saluée par de nombreuses délégations.

Cette reconduction intervient à un moment charnière, marqué par l'examen quinquennal du dispositif de consolidation de la paix qui aura lieu au cours de cette année 2025.

Cet examen, qui vise à évaluer l'efficacité des outils et mécanismes mis en place par l'ONU, offre une opportunité unique de renforcer l'action de la communauté internationale en faveur d'une paix durable.

La CCP, qui relève à la fois de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, est un organe consultatif intergouvernemental chargé d'appuyer les efforts de consolidation de la paix dans les pays touchés par un conflit.

Elle fournit des conseils stratégiques, coordonne les actions et contribue à apporter un soutien financier et technique aux pays concernés.

Elle est composée de 31 Etats membres, parmi lesquels 7 issus du Conseil de sécurité, dont les 5 permanents.

PAR DES PROPOS MALVEILLANTS

Macron provoque les Africains

Décidément rien ne va plus dans les relations qu'entretiennent la France et la plupart des pays africains. Depuis l'avènement du président français, Emmanuel Macron, ces relations se sont considérablement dégradées et la France est de plus en plus honnie dans l'ensemble du continent.

PAR KAMAL HAMED



Le sentiment anti-français est allé en se renforçant et la France est pratiquement devenue un pays indésirable. L'actuel locataire de l'Elysée porte l'immense responsabilité de cette situation. Par des propos maladroits et provocateurs, Macron a fini par avoir raison de la patience des dirigeants africains. Macron n'a eu de cesse de multiplier les déclarations provocantes à l'encontre des pays africains amenant certains de ces derniers à prendre des décisions fortes comme lorsque ils ont mis fin à la présence militaire française sur leur territoire. Il y a quelques jours Emmanuel Macron, qui ne retient apparemment plus les leçons, a récidivé en commettant d'autres bourdes. Faisant fi des us et coutumes diplomatiques et ignorant apparemment la souveraineté de ces Etats il s'en est allé attaquer, de nouveau, notamment l'Algérie et les pays du Sahel. Il a ainsi déclenché une réaction en chaînes allant dans le sens qui menace vraiment les intérêts de la France et sa présence en Afrique. «*La France a eu raison d'intervenir en Afrique contre*

le terrorisme, [...] on a juste oublié de nous dire merci ». C'est par ces propos, prononcés lors de la conférence des ambassadeurs le 6 janvier dernier, que Macron a irrité une fois de plus les Africains. Car ce sont là des propos blessants et offensants. «*Ces propos frisent le mépris envers l'Afrique et les Africains. Il se trompe d'époque*», a ainsi indiqué le président tchadien Déby Itno, en exprimant toute son «*indignation* ». «*Le gouvernement de la République du Tchad exprime sa vive préoccupation suite aux propos tenus récemment par le président de la République française, Emmanuel Macron, qui reflètent une attitude méprisante à l'égard de l'Afrique et des Africains* » a déclaré Abderaman Koulamallah, le ministre tchadien des Affaires étrangères dans une première réaction. Le Sénégal a, à son tour, emboité le pas au Tchad en dénonçant les déclarations d'Emmanuel Macron qui s'en est aussi pris à ce pays. le Premier ministre du Sénégal Ousmane Sonko a pointé une autre phrase de Macron sur le retrait à venir des sol-

lots français de son pays. Ousmane Sonko a dénoncé le propos «*totale-ment erroné*» du président français. «*Aucune discussion ou négociation n'a eu lieu à ce jour et la décision prise par le Sénégal découle de sa seule volonté, en tant que pays libre, indépendant et souverain* », a déclaré le dirigeant sénégalais. Ces propos indignes d'un chef d'Etat interviennent au moment où la France perd pied dans le continent africain. De nombreux pays africains, ceux du Sahel notamment, se sont ainsi débarrassés de la présence militaire française. Du Mali au Niger en passant par le Burkina Faso et tout récemment le Tchad en attendant d'autres pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal, la présence militaire française se rétrécit comme peau de chagrin et les intérêts économiques français avec. Autant dire que la France est en nette perte de vitesse et le président français, par ses maladresses, ne fait qu'empirer la situation.

K.H.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU :

L'Algérie préside une réunion sur la situation au Moyen-Orient

L'Algérie préside une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation au Moyen-Orient. Lors de cette réunion, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, présentera un exposé sur la situation politique et humanitaire en Syrie.

Cette présidence algérienne du Conseil de sécurité coïncide avec des développements mondiaux puissants et sans précédent. Ces événements marquent une tendance inquiétante à l'escalade de la violence, au mépris des lois internationales et à la perte de la capacité de maintenir et d'imposer la paix et la sécurité internationales. De plus, le système de valeurs mondiales, qui a pris des siècles à se forger et à se développer, semble s'effondrer. Il est prévu que l'ordre du jour de l'Algérie pour ce mois inclut la discussion des crises au Moyen-Orient, alimentées par les guerres et les agressions israéliennes contre la Palestine, le Liban, le Yémen et la Syrie. En outre, des enjeux cruciaux concernant la lutte contre le terrorisme, ses ramifications et son utilisation en Afrique, notamment dans la région du Sahel, seront également abordés. Dans cette zone, le terrorisme s'implante et utilise les vastes étendues désertiques et les forêts comme refuges et points de départ pour ses activités déstabilisatrices et destructrices.

R.N.

TOURNÉE AFRICAINE ET ENJEUX STRATÉGIQUES

Le retour marqué de la diplomatie algérienne

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie entame sa tournée en Afrique en exposant sa nouvelle vision et ses relations avec les pays du Continent noir. Le ministre des AE Ahmed Attaf a mis au devant de la scène les enjeux relationnels sur tous les fronts en soulignant la nécessaire réforme de l'Union africaine avec en prime la stabilité politique et institutionnelle. Le ministre qui a entamé sa visite en République centrafricaine et au Liberia ont permis d'assurer une refondation des relations avec les pays de l'Afrique équatoriale en misant sur la stabilité de ces pays sur le front politique et le développement économique. Dans cette région qui a été exposée à la guerre civile et aux manipulations des pays puissants, la

diplomatie suggère un autre modèle reposant sur le respect de la souveraineté de tous les pays avec une dynamisation des échanges économiques et commerciaux entre les deux parties. Le chef de la diplomatie algérienne a souligné également du Cameroun où il était en visite officielle de l'importance de défendre la place de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU dans le cadre des réformes qui ont été proposées par le bloc des africains. Il a annoncé dans ce cadre que «*l'Algérie va présider le 21 janvier prochain une réunion de haut niveau au Conseil de sécurité consacrée à la lutte antiterroriste en Afrique* ». Ahmed Attaf propose dans ce cadre un nouvel axe de coopération sur ce front en tablant sur les compétences sécuritaires pour vaincre ce

fléau qui continue de marquer certains pays africains. Il a également soutenu de l'apport diplomatique en activant pour élire la diplomate algérienne Malika Haddadi au poste de vice-présidente de la commission africaine. Un poste qui va contribuer à dynamiser le tissu relationnel en matière de sécurité et développement économique. A travers ce périple qui vient de commencer, la diplomatie algérienne cherche «*une relation convergente de tous les pays pour parler de la même voix dans les instances internationales* ». En ce moment crucial, il semble urgent et déterminant de revoir tout l'échiquier politique du Continent noir qui souhaite sortir de l'ornière du sous développement et des conflits armés. Certains chefs et responsables politiques sont prêts à en

finir avec certains relais de papys puissants où il est question de faire main basse sur les richesses et ressources naturelles sans réelle contrepartie pour ces pays. D'autres n'ont pas hésité à refuser la présence de bases militaires comme celle de l'Africom ou des contingents européens dont notamment la France dans les pays du Sahel. Pour l'Algérie, le combat n'est pas terminé vu certaines difficultés créées sciemment par les grandes puissances pour maintenir leur hégémonie dans la région. Et dans ce contexte que l'Algérie profite pour créer un lobbying diplomatique et économique afin de convaincre ces pays de la nécessité de s'affranchir des oripeaux du néocolonialisme et de la prédation.

F.A.

DGSN :

Ouverture d'un concours sur titre pour le recrutement du personnel assimilé

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture d'un concours sur titre pour le recrutement du personnel assimilé dans les corps de la santé publique et vétérinaire.

Les personnes désirant participer au concours peuvent télécharger et imprimer le formulaire de participation et prendre connaissance des conditions de recrutement sur le site électronique et les plateformes numériques de la police algérienne, a précisé la DGSN.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au niveau des services locaux des ressources humaines dans les wilayas concernées par l'opération de recrutement, selon la même source.

FÊTE DE YENNAYER :

La journée du dimanche 12 janvier 2025 chômée et payée

La journée du dimanche 12 janvier 2025, correspondant au jour de l'An Amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. «A l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An Amazigh, et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 12 janvier 2025, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités «sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», ajoute le communiqué.

R.N.

ALGÉRIE TÉLÉCOM :

Lance l'offre MOOHTARIF pour les petites entreprises et les professions libérales

L'entreprise Algérie Télécom (AT) a annoncé le lancement de sa nouvelle offre «MOOHTARIF», conçue pour les petites entreprises et les professions libérales, indique un communiqué d'AT, précisant que cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise de «contribuer à la transition numérique des acteurs économiques».

PAR ROSA CHAOUI

La qualifiant «d'offre sur mesure pour les TPE et les professions libérales», Algérie Télécom souligne que cette «solution allie services de téléphonie fixe et d'internet haut débit adaptés aux besoins des petites entreprises et des professions libérales».

«Le pack MOOHTARIF est disponible en fonction des technologies desservies dans chaque zone de couverture, à savoir ADSL, VDSL et fibre optique et ce, selon l'éligibilité du souscripteur et des tarifs», précise la même source.

Ainsi, pour les souscripteurs éligibles aux offres Idoom Fibre, le tarif du modem fibre optique est de 14 200 DA, les frais d'installation étant de 6 000 DA, note le communiqué d'AT, relevant cependant que «le modem fibre optique et l'installation sont offerts pour toute souscription d'une



durée égale ou supérieure à 3 mois ou plus». S'agissant des souscripteurs éligibles aux offres Idoom ADSL et VDSL, le modem est à la charge du client et les frais d'installation sont fixés à 2 000 DA, ajoute la même source, relevant que «l'installation est gratuite pour toute souscription d'une durée de 3 mois ou plus».

En outre et afin d'encourager l'adoption du paiement électronique, «Algérie Télécom propose un avantage supplémentaire pour les clients souscrivant à cette offre, à condition de justifier l'adoption du paiement électronique dans le cadre de leur activité professionnelle», ajoute le communiqué, précisant que «pour bénéficier de cet avantage, les clients devront présenter une attestation délivrée par Algérie Poste ou

une banque affiliée».

Ces avantages incluent, «pour les clients IDOOM Fibre, le modem fibre optique et l'installation qui sont gratuits, sous réserve de souscrire un mois selon le débit choisi», alors que pour «les clients Idoom ADSL et VDSL, l'installation est gratuite, sous réserve de souscrire un mois selon le débit choisi», note le communiqué.

«Avec le lancement de l'offre MOOHTARIF, Algérie Télécom réaffirme son engagement à accompagner les très petites entreprises et les professions libérales en leur fournissant des solutions de connectivité fiables et performantes adaptées à leurs besoins croissants», conclut le communiqué d'AT.

R.C.

CNR :

Mise à jour des documents pour les bénéficiaires de pensions et allocations

Dans un communiqué publié hier, le Fonds National de Retraite (CNR) a appelé tous les bénéficiaires d'allocations ou de pensions de retraite, nés au mois de janvier, à renouveler leurs documents justificatifs au cours du mois de janvier 2025.

Le renouvellement des documents peut être effectué par trois méthodes principales :

1. Le service de reconnaissance faciale pour les bénéficiaires de retraite directe.
2. La plateforme mobile «Taqaadi» pour les bénéficiaires de retraite transférée.
3. Se rendre directement à l'agence locale du fonds.

Concernant les documents à renouveler chaque année, les bénéficiaires de retraite directe doivent fournir :

- Un acte de naissance avec mention marginale ou un certificat de vie pour les retraités célibataires.

Pour les bénéficiaires de retraite transférée, le fonds a spécifié les documents à fournir en fonction des catégories suiv-

antes :

- Veuve : Un certificat de non-remariage et un acte de naissance avec mention marginale.
- Fille orpheline majeure : Un certificat de non-mariage et un certificat de non-exercice d'une activité professionnelle rémunérée.
- Orphelins majeurs :
- Certificat scolaire pour ceux n'ayant pas dépassé l'âge de 21 ans.
- Copie du contrat d'apprentissage pour ceux n'ayant pas dépassé l'âge de 25 ans.
- Ascendants : Un acte de naissance avec mention marginale (vivants).
- Enfant invalide : Un certificat de non-exercice d'une activité professionnelle rémunérée et un acte de naissance avec mention marginale.

Le Fonds National de Retraite a insisté sur l'importance de renouveler ces documents dans les délais impartis afin de garantir la continuité des paiements des pensions et allocations.

R.N.

ASSURANCES :

Signature d'une convention entre la CNMA et l'Anexal

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a signé, hier à Alger, une convention-cadre de partenariat et d'assurance avec l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), a annoncé la compagnie dans un communiqué.

Paraphée par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, et le président de l'Anexal, Tarek Boulmerka, cette convention a pour objectif de garantir une couverture complète des biens, du transport des marchandises, ainsi que des responsabilités liées aux opérations d'exportation.

A travers cet accord, la CNMA réaffirme son rôle en tant qu'«accompagnateur et conseiller, contribuant à la pérennisation et au développement des activités des opérateurs économiques algériens», ajoute la même source.

R.N.

SONATRACH

Vers le développement d'une véritable industrie d'engrais et de produits chimiques

Le Président-directeur général (P-dg) de Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné, mardi à Annaba, que le Groupe pétrolier prévoyait le développement d'une industrie pionnière d'engrais et de produits chimiques en appui aux efforts consentis pour le renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie, indique un communiqué du Groupe.

Lors d'une visite effectuée au complexe «Fertial» relevant du Groupe Asmidal (Annaba), filiale 100% Sontarach, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant se sont enquis du plan de développement élaboré pour la modernisation de ce groupe pétrochimique. A ce propos, M. Hachichi a inspecté le projet de réhabilitation du four principal de production de l'ammoniaque au complexe Fertial, qui va contribuer à la consolidation des capacités de production suivant les normes de la sécurité industrielle, précise la même source. Dans une allocution prononcée à l'occasion, le P-dg de Sonatrach a mis en avant «le soutien de Sonatrach aux plans de développement du Groupe Asmidal et de ses filiales pour le renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie à travers le développement d'une industrie pionnière d'engrais et de produits chimiques». M. Hachichi avait effectué une visite dans la wilaya d'El Tarf, où il avait inspecté la station de Koudiet Eddraouch



qui a effectué, le 1^{er} janvier courant, les premiers essais techniques, en prévision du démarrage d'approvisionnement en eau potable de 3 millions d'habitants des wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Guelma et de Skikda. Cette station devrait commencer la production de l'eau potable à compter du 7 février prochain, après parachèvement de toutes les étapes du traitement, a fait savoir le communiqué. Le Groupe a également rappelé que cette station faisait partie intégrante du programme national décidé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer la sécurité hydrique, en prévoyant la réalisation de cinq (5) stations de dessalement de l'eau de mer, d'une capacité de production allant jusqu'à 300.000 m³/jour pour chaque station, et dont la réception est prévue en début 2025. Ce programme national représente «une étape phare dans la stratégie nationale de l'eau visant à satis-

faire 60% des besoins de l'Algérie en eau potable, à travers des projets de dessalement à l'horizon 2030», selon le communiqué. M. Hachichi a, dans ce contexte, salué «les efforts considérables déployés par les employés de la société Algerian Energy Company (AEC), qui supervise la réalisation de ce projet vital, ainsi que ceux de la Société algérienne de réalisation de projets industriels (Sarpi), et de l'Entreprise nationale de canalisations (Enac), qui ont réalisé le projet de la station de Koudiet Eddraouche avant les délais». La visite de M. Hachichi dans les wilayas d'El Tarf, et d'Annaba intervient «dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des projets stratégiques du Groupe Sonatrach, qui contribuent au renforcement de la sécurité hydrique et alimentaire, en vue d'atteindre les objectifs du développement durable au niveau national».

L'AGENCE ALGÉRIENNE POUR LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

Bilan 2024 avec plus de 11 780 projets enregistrés

L'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, ce mardi, avoir enregistré 11 788 projets d'investissement au niveau national à la fin de l'année 2024, pour un montant total déclaré dépassant les 4 730 milliards de dinars algériens, avec un engagement à créer 285 000 postes d'emploi. Cette annonce a été faite lors d'une journée d'étude à Oran intitulée «La télévision algérienne, partenaire du développement et de l'investissement, et une plateforme pour la promotion du produit national», organisée par l'institution publique de la télévision algérienne. Le directeur général de l'AAPI, Omar Rekach, a précisé que parmi ces projets, 218 concernent des investissements étrangers, dont 82 investissements directs étrangers et 136 projets en partenariat avec des acteurs locaux. Il a souligné que ces chiffres témoignent d'un retour de la confiance des investisseurs, tant locaux qu'internationaux. Rekach a ajouté que l'agence s'efforce de fournir les conditions nécessaires pour la réalisation de ces projets, notamment en garantissant la disponibilité des terrains nécessaires à leur implantation.

Il a également souligné que ces statistiques marquent un début tangible des fruits des réformes entreprises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui visent à atteindre 20 000

projets d'investissement au cours des cinq prochaines années. Ces réformes, a expliqué le directeur général, reposent sur trois piliers essentiels :

1. La clarté et la stabilité de la législation.
2. Un système institutionnel efficace et cohérent.
3. La simplification des procédures pour garantir des services de qualité aux investisseurs.

Il a ajouté que l'agence est désormais dans la deuxième phase de mise en œuvre des réformes, avec des instructions visant à renforcer le portefeuille foncier et à fournir des terrains aménagés pour répondre à la demande croissante. De plus, de nouveaux services seront bientôt offerts aux investisseurs, dont la délivrance des permis de construire et d'exploitation directement via le guichet unique de l'agence, qui sera activé prochainement comme un centre de services complet, incluant le financement et la documentation. Le directeur général a enfin souligné que les efforts pour améliorer le climat d'investissement se poursuivent, afin de stimuler la croissance économique et d'atteindre les objectifs de développement. Il a également rappelé l'importance de l'alignement de la politique de promotion de l'investissement avec les orientations stratégiques de l'État, et a mis en avant le rôle de l'agence dans l'accompagnement de cette stratégie et dans le renforcement de la confiance des investisseurs.

2025

Des Projets énergétiques majeurs attendus en Algérie

L'année 2025 s'annonce riche en réalisations dans le secteur énergétique en Algérie, avec une série de projets variés, comme l'a annoncé le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

L'Algérie cherche à augmenter ses capacités de production dans divers domaines et à accroître ses exportations énergétiques, notamment vers l'Europe.

En tête des projets ambitieux à inaugurer en 2025 figure le bassin pétrolier de Berkine. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre Sonatrach, l'entreprise nationale algérienne, et Gazprom, le géant russe.

Il prévoit le forage de 24 nouveaux puits et la construction d'infrastructures supplémentaires pour le traitement du gaz. Les deux sociétés devraient atteindre des réserves extractibles de plus d'un milliard de barils équivalents pétrole, ce qui permettrait d'augmenter le taux d'extraction final de 55 %.

Ce projet devrait nécessiter un investissement d'environ 4 milliards de dollars américains.

En mars 2022, Sonatrach, en partenariat avec l'entreprise italienne Eni, a annoncé avoir réussi à forer son premier puits pétrolier dans la région de Zamla El-Arbi, dans le bassin de Berkine, avec des réserves estimées à 140 millions de barils de brut.

Dans le domaine de la production d'électricité, l'Algérie se distingue également par la construction de deux nouvelles centrales électriques dans la wilaya de Jijel, appelées «Biskra» et «Belara».

Ces installations permettront d'augmenter la production nationale d'électricité de 2 680 mégawatt-heures, portant la capacité totale de production à près de 28 000 mégawatt-heures. Ces projets contribueront à renforcer la sécurité énergétique du pays et à répondre à la demande croissante en électricité. En outre, un projet stratégique d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe via l'Italie est prévu pour 2025. Ce projet, annoncé par le président Tebboune lors de l'une de ses conférences de presse, a vu le début des négociations en 2022. Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a officiellement lancé le projet de raccordement électrique entre l'Algérie et l'Italie. Ce projet, mené par Sonatrach et la société italienne Eni, intervient à un moment où l'Europe cherche activement de nouvelles sources d'énergie après s'être largement détournée des énergies russes en raison de la guerre en Ukraine.

Ce câble sous-marin devrait permettre d'atteindre une capacité d'exportation initiale de 2 000 mégawatt-heures, et la Commission européenne devrait jouer un rôle clé dans le financement de ce projet stratégique.

Ces initiatives témoignent de l'ambition de l'Algérie de renforcer sa position en tant que fournisseur d'énergie majeur pour l'Europe, tout en développant son secteur énergétique à l'échelle nationale.

BOURSE D'ALGER

Le système de numérisation des cotations sera opérationnel en 2025

Le directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs, Yazid Ben Mouhoub, a annoncé que le nouveau système de cotation permettant l'achat et la vente de titres inscrits à la Bourse d'Alger directement en ligne sera mis en service au cours de l'année 2025. Ben Mouhoub a précisé, lors de son intervention sur les ondes de la radio algérienne : « Nous sommes actuellement dans la phase finale des tests du système de numérisation avec tous les acteurs concernés. Nous avons l'intention de le mettre en service dès que possible, et nous prévoyons de le lancer cette année ».

Concernant les résultats de la Bourse d'Alger pour l'année 2024, le directeur général a indiqué que depuis sa création, l'année passée a été la plus positive, notamment grâce à l'entrée du Crédit Populaire d'Algérie, ce qui a permis au capital de la bourse de passer de 72 milliards DZD à 522 milliards DZD, représentant une « augmentation considérable » de 662 %. L'entrée de cette banque à la Bourse a également contribué à une « hausse significative » de la valeur des transactions (montants échangés sur le marché), qui a atteint 2,7 milliards DZD, soit une augmentation de 441 % sur une période d'un an.

2024 : La cause palestinienne au cœur des grandes manifestations culturelles et artistiques en Algérie

En 2024, la solidarité avec le peuple palestinien a été au centre des grandes manifestations culturelles et artistiques organisées en Algérie. Ce soutien est venu après le report de plusieurs événements culturels majeurs qui étaient initialement prévus pendant l'été 2023. En effet, ces festivals ont été reprogrammés afin de témoigner de la solidarité de l'Algérie avec le peuple palestinien, et en particulier avec ceux qui souffrent des atrocités perpétrées dans la bande de Ghaza, à la suite des attaques militaires brutales lancées par l'entité sioniste.



2024 : La cause palestinienne au cœur des grandes manifestations culturelles et artistiques en Algérie

En 2024, la solidarité avec le peuple palestinien a été au centre des grandes manifestations culturelles et artistiques organisées en Algérie. Ce soutien est venu après le report de plusieurs événements culturels majeurs qui étaient initialement prévus pendant l'été 2023. En effet, ces festivals ont été reprogrammés afin de témoigner de la solidarité de l'Algérie avec le peuple palestinien, et en particulier avec ceux qui souffrent des atrocités perpétrées dans la bande de Ghaza, à la suite des attaques militaires brutales lancées par l'entité sioniste.



L'Algérie a ainsi mis en lumière, à travers ses événements culturels, la lutte du peuple palestinien, tout en réaffirmant son soutien à sa cause nationale.

Les festivals de cinéma en soutien à la Palestine

Le cinéma, en particulier, a été l'un des vecteurs majeurs utilisés pour exprimer la solidarité de l'Algérie avec la Palestine. Ainsi, le 12e Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa), qui a eu lieu du 4 au 10 octobre 2024, a consacré une partie importante de son programme à la Palestine. Le festival a mis en place une section spéciale intitulée "Distance zéro... de Gaza à Oran",

qui a présenté 22 films réalisés et produits dans la bande de Gaza. Ces œuvres cinématographiques ont permis aux spectateurs algériens de découvrir de près les réalités du quotidien dans ce territoire palestinien occupé et assiégé, tout en rendant hommage à la résilience des habitants de Gaza face à l'oppression israélienne.

Au mois de mars, la Cinémathèque d'Alger a, elle aussi, participé à ce mouvement de soutien en organisant une projection de courts-métrages réalisés par des cinéastes palestiniennes. Cette initiative a été dédiée à Walla Saada, une réalisatrice palestinienne dont la vie a été tragiquement interrompue à Gaza. Le film "Khouyout harir" (Les fils de

soie), réalisé par Saâda, a notamment été projeté en hommage à son travail. Le cinéma algérien a ainsi joué un rôle essentiel dans la mise en lumière de la cause palestinienne, en multipliant les projections et les rencontres autour des films et documentaires qui abordent la question palestinienne sous divers angles.

Le théâtre en soutien à la cause palestinienne

En plus du cinéma, le théâtre a également été un espace important pour exprimer la solidarité avec la Palestine. La 2e édition des Journées du théâtre arabe Chahid Hassan Belkired, qui se sont tenues du 14 au 18 février à Sétif,

ont notamment mis en avant la pièce "Soumoud Handhala", consacrée à la Palestine. Cette œuvre théâtrale a été un moyen puissant pour les artistes et le public de s'engager activement pour la cause palestinienne, en soulignant la résistance du peuple palestinien face à l'occupation. Le théâtre, tout comme le cinéma, a permis de donner une voix à ceux qui sont souvent réduits au silence par l'oppression.

Le livre et la littérature : des espaces de résistance intellectuelle

Le 27e Salon international du livre d'Alger (Sila), qui a eu lieu du 6 au 16 novembre 2024, a été un événement clé pour souligner la lutte intellectuelle et littéraire du peuple palestinien. En effet, cet événement a consacré plusieurs rencontres et activités autour de la résistance culturelle palestinienne. Les écrivains palestiniens ont eu l'occasion de partager leurs expériences et de discuter de la situation dramatique que traverse leur pays, notamment à travers les récits littéraires et les témoignages de ceux qui vivent au quotidien sous le joug de l'occupation israélienne.

La bande dessinée : un concours pour Ghaza

La solidarité s'est également exprimée à travers la bande dessinée. Le 16e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), qui s'est tenu du 1er au 5 octobre 2024, a organisé un concours de bandes dessinées intitulé "Nous sommes tous Ghaza". Ce concours était destiné aux créateurs algériens, et a permis de représenter, par le biais de l'art graphique, les souffrances du peuple palestinien à Ghaza. Les artistes ont utilisé la bande dessinée comme un moyen de dénoncer l'injustice et de sensibiliser le public aux tragédies humaines que vivent les Palestiniens.

Le patrimoine palestinien : un hommage aux costumes traditionnels

Le 9e Festival national de la création féminine, qui s'est déroulé du 9 au 17 mai 2024, a consacré un espace particulier au patrimoine vestimentaire palestinien. Cet événement a permis au public algérien de découvrir les costumes traditionnels palestiniens, qu'ils soient féminins ou masculins, représentant les différentes régions de la Palestine. À travers ces tenues, c'est un hommage aux traditions et à la culture palestiniennes que l'Algérie a voulu rendre, tout en



soulignant l'importance de préserver le patrimoine culturel face à l'effacement imposé par l'occupation.

L'art contemporain et la résistance palestinienne

L'8e Festival culturel international de l'art contemporain (IFCA), qui s'est déroulé du 26 novembre au 7 décembre 2024, a également été un moment de solidarité avec la Palestine. La Palestine a été l'invitée d'honneur de cette édition, et une rencontre intitulée "L'art de la résistance palestinienne" a été organisée pour discuter du rôle fondamental que joue l'art dans la lutte contre l'occupation et dans la préservation de l'identité palestinienne. Des artistes palestiniens de renom, tels que Tayseer Barakat, Rafat Asad, Saher Nassar et Bashar Alhrub, ont été honorés à cette occasion par le ministère de

la Culture et des Arts, soulignant ainsi la contribution de l'art à la résistance.

Les écrivains algériens s'engagent pour la Palestine

Le soutien à la cause palestinienne a également été exprimé par l'Union des écrivains algériens. En octobre 2024, cette organisation a organisé une rencontre littéraire de solidarité à Alger, à l'occasion de l'ouverture de sa saison littéraire 2024-2025. Cet événement a permis aux écrivains algériens de réaffirmer leur soutien au peuple palestinien face aux agressions menées par l'entité sioniste, et de discuter de la manière dont la littérature peut contribuer à la résistance et à la lutte pour la liberté.

Le report des grands festivals en soutien à la Palestine

Face à la situation critique en Palestine, le ministère de la Culture et des Arts de l'Algérie a pris la décision de reporter plusieurs grands festivals artistiques. En effet, tous les grands événements culturels programmés pour l'été 2023 ont été reportés afin de concentrer l'attention sur la solidarité avec la Palestine.

Le Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS), qui devait initialement avoir lieu en octobre 2023, a été déplacé en mai 2024. Ce festival, organisé du 16 au 22 mai à l'Opéra d'Alger, a été une occasion de rendre hommage à la résistance palestinienne contre l'occupation. De même, le 7e Festival culturel international "L'été en musique", qui devait se tenir en juillet 2023, a été reporté du 15 au 20 octobre de la même année, dans un geste de solidarité avec la

Palestine. La 9e édition du Grand Prix "El-Hachemi-Gueraoubi", prévue du 17 au 20 juillet 2023, a elle aussi été déplacée à la fin du mois d'octobre.

Une solidarité inébranlable

L'année 2024 a, donc, été marquée par une série d'initiatives culturelles en Algérie en faveur de la Palestine, illustrant l'engagement indéfectible du pays pour soutenir la lutte du peuple palestinien. À travers le cinéma, le théâtre, la littérature, la bande dessinée, l'art contemporain et la musique, l'Algérie a montré, une fois de plus, qu'elle est un fervent défenseur de la cause palestinienne. Ces événements ont non seulement permis de témoigner de la solidarité, mais aussi de rappeler au monde entier que la Palestine reste au cœur des préoccupations de l'Algérie et de son peuple.

Plaie ou saignement lors du sport : les gestes à éviter !

Lors de la pratique d'une activité sportive, il est fréquent de se blesser suite, très souvent, à des chutes ou contacts violents.

Une plaie est une rupture de la couche superficielle et/ou profonde de la peau entraînant généralement des douleurs et des saignements. L'importance du saignement dépend de la profondeur de la plaie et de sa localisation (le cuir chevelu et l'arcade sourcilière saignent beaucoup). Outre le saignement qui peut être impressionnant mais souvent peu grave, face à une plaie, l'objectif principal est de contrer le risque d'infection bactérienne et de prévenir l'apparition d'un tétanos.

Les premiers gestes à faire

Tout d'abord, se laver les mains ou porter des gants avant toute intervention sur une plaie. Puis, laver la plaie au sérum physiologique ou à l'eau savonneuse pendant 5 minutes. Après rinçage, nettoyer la plaie avec une compresse imprégnée d'un produit désinfectant type chlorhexidine. Comprimer la plaie avec une com-

Plaie non profonde

La plaie doit être complètement recouverte et protégée avec un pansement. Appliquer de la glace autour de la plaie.

Plaie profonde

La plaie sera suturée par un médecin. En attendant, comprimer la plaie jusqu'à la pose des points de suture.



presse stérile pour arrêter l'hémorragie.

Les gestes à éviter !

- *Nettoyer la plaie de l'extérieur vers l'intérieur
- *Nettoyer la plaie avec du coton
- *Utiliser de l'alcool à 90°
- *Mettre une crème antiseptique en pansement occlusif, qui favorise la macération
- *Mélanger les antiseptiques

Conseils utiles !

Vérifier la vaccination antitétanique

avec votre médecin ! Pour les activités sportives ne présentant pas de contact (course à pied, vélo...), la reprise peut être immédiate. Il suffit de bien protéger la plaie avec un pansement et des compresses. Il est préférable d'attendre le retrait du pansement ou des fils avant de reprendre les sports de contact ou de combat. Toutes les activités nautiques seront suspendues jusqu'à cicatrisation complète.

PUBLICITÉ

MOSTAGANEM

Arkab reçoit des députés de l'APN de la wilaya

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la circonscription électorale de la wilaya de Mostaganem, dans le cadre de l'écoute et de la prise en charge des préoccupations en lien avec le secteur, indique le communiqué.

La rencontre à laquelle ont participé les députés Bouchama Abdallah, Khachaa Ismail, Hammou Mohamed, Benhammou Cherif, Bekkaddour Benatia Belkacem et Sakras Mohamed, a porté sur plusieurs questions, notamment le raccordement énergétique (électricité et gaz) des zones non raccordées, des zones rurales, des exploitations et des espaces agricoles, en sus de l'extension des réseaux électriques et la généralisation de l'énergie solaire dans les régions éloignées, selon le communiqué. La rencontre a également permis,



ajoute le communiqué, "d'examiner la possibilité de transférer certaines lignes électriques très haute tension ainsi que le projet de réalisation d'une centrale électrique à Sonagther". A cette occasion, des projets économiques et de développement à la wilaya de Mostaganem ont également été évoqués dont "le renforcement des projets et des activités d'investissement minières dans la wilaya, outre des questions liées à la l'installation de réservoirs de gaz butane dans les régions éloignées, au financement des équipes sportives et aux dossiers de recrutements dans les établissements du secteur".

Lors de cette rencontre, M. Arkab a souligné l'engagement de son secteur ainsi que ses institutions à concrétiser et à parachever les programmes de raccordement à l'électricité et au gaz dans la wilaya, relevant que "toutes les communes de la wilaya sont raccordées à l'électricité, en attendant le raccordement des autres régions, non encore raccordées, ainsi que de deux autres communes au gaz naturel". Concernant les exploitations agricoles, le ministre a précisé que, dans le cadre d'un programme urgent, "584 projets de raccordement à l'électricité ont été recensés, dont 572 ont été réalisés, tandis que huit projets sont en

cours finalisation en matière de démarches administratives et mise en service, et quatre autres projets en cours de réalisation".

S'agissant de l'avancement des travaux de la centrale électrique de Mostaganem, d'une capacité de production de plus de 1.450 mégawatts, il a fait part de "l'entrée en service de cette centrale dans les prochains jours, laquelle renforcera les capacités de production d'électricité dans la wilaya et les wilayas voisines, contribuant ainsi à répondre aux besoins des populations, des agriculteurs, des investisseurs et des industriels", a ajouté la même source.

A noter que le taux de couverture en électricité dans la wilaya a atteint 96%, tandis que le taux de couverture en gaz naturel a atteint 60%, selon le ministère.

Evoquant l'investissement minier, M. Arkab a insisté "sur l'importance extrême accordée par son secteur au développement de l'activité minière et au renforcement de son rôle en tant que pilier essentiel pour accélérer le processus de diversification de l'économie nationale", soulignant que Mostaganem "est l'une des wilayas riches en ressources minières, notamment en bentonite qui se distingue par ses multiples utilisations dans différents secteurs".

STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER D'EL TARF

Début de la production le 7 février prochain

La production d'eau potable provenant de la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Eddraouch, dans la commune de Berrihane (El-Tarf) débutera "le 7 février prochain", a déclaré, mardi à El-Tarf, le président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi. "Dès le début du mois prochain, 60.000 m3 d'eau dessalée seront quotidiennement produits dans cette station qui atteindra une capacité de production de 300.000 m3/jour lors de la phase finale le 14 mars 2025", a souligné M. Hachichi dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de cette station de dessalement située à Koudiat Eddraouch, à 20 km à l'ouest d'El-Tarf, et où le d'avancement des travaux a atteint les 92%.

Le P-dg de Sonatrach a salué les efforts des différentes entreprises et organismes ayant participé à la réalisation de ce projet "important et stratégique" et à son achèvement "quasi-total" dans de brefs délais, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Hachichi a noté que cette visite à Koudiat Eddraouch "intervient après la mise en service, le 31 décembre

2024, de la centrale électrique alimentant le projet et le démarrage des essais techniques le 1er janvier 2025".

Le même responsable a rappelé l'engagement de Sonatrach à réaliser les cinq stations de dessalement d'eau de mer relevant d'un programme d'urgence décidé par le président de la République pour approvisionner les populations en eau potable "dans les délais et selon les normes internationales".

"Nous sommes très satisfaits de l'avancement des travaux, d'autant que ces projets sont réalisés par des mains 100% algériennes", a-t-il encore indiqué, soulignant que ces installations "entreront dans la phase des premiers essais de débit de l'eau avant la fin du mois janvier et seront en service avant le mois sacré de Ramadhan".

Le P-dg de Sonatrach a également révélé que le groupe qu'il dirige s'est vu confier la réalisation de six autres stations de dessalement d'eau de mer, dont les travaux seront entamés aussitôt après l'achèvement et la mise en service des 5 stations en phase d'achèvement sur la bande côtière algérienne.

Le projet de station de dessalement

d'eau de mer d'El-Tarf, inscrit dans le cadre du plan d'urgence décidé par le président de la République pour les wilayas d'El-Tarf, d'Annaba, de Guelma et une partie de la wilaya de Skikda, couvre une superficie de 11 hectares et dispose d'une capacité de production estimée à 300.000 m3/jour, selon les explications techniques fournies sur le site.

La station, en cours de réalisation par la société Algerian Energy Company (AEC), filiale de Sonatrach, alimentera en eau potable plus de 20 communes de la wilaya d'El Tarf avec un volume de 80.000 m3/jour, ce qui éliminera définitivement les perturbations en matière d'alimentation en eau dont souffrent de nombreuses régions

de cette wilaya frontalière.

Un quota quotidien de 160.000 m3 sera attribué à la wilaya d'Annaba, tandis que Guelma bénéficiera de 40.000 m3/jour et Skikda de 20.000 m3/jour, a-t-on précisé.

L'exploitation de cette usine de dessalement permettra, en outre, de diriger les autres ressources en eau destinées auparavant à ces wilayas pour l'eau potable, afin de renforcer l'irrigation agricole et d'étendre les zones irriguées afin d'augmenter la production agricole, de contribuer à la création de richesses et d'emplois, et de donner une valeur ajoutée à un secteur qui constitue l'une des perspectives de développement économique national, a-t-on expliqué.

TIARET

Cinq personnes intoxiquées par du monoxyde de carbone

Les services de la Protection civile sont intervenus mercredi, à 07h55, suite à un accident d'intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un réchaud dans le quartier El-Makhzen de la commune et daïra de Sougueur, wilaya de Tiaret. Un communiqué de la Protection civile a indiqué que l'incident a provoqué des difficultés respiratoires chez cinq personnes en raison de l'inhalation de gaz. Les équipes de secours ont fourni les soins médicaux nécessaires sur place avant de les transférer à l'hôpital local pour un suivi médical.

COMMERCE

Mesures proactives pour éviter toute éventuelle fluctuation sur les marchés pendant le Ramadhan

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a annoncé, mardi à Alger, la prise de mesures proactives, en coordination avec d'autres secteurs, pour éviter toute éventuelle fluctuation sur les marchés pendant le prochain mois de Ramadhan.

« Dans le but d'assurer la stabilité du marché national et son approvisionnement en divers produits de consommation, alimentaires et agricoles, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadhan, le ministère a tracé un programme proactif prévoyant des mesures préventives pour éviter toute éventuelle fluctuation, en associant les secteurs de production représentés essentiellement par l'agriculture, l'industrie, ainsi que les secteurs de l'intérieur et des collectivités locales et du Commerce extérieur, en sus des associations professionnelles et des représentants des différentes filières productives », a précisé M. Zitouni dans une allocution lue en son nom par le directeur général par intérim de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Hocine Zaoui, lors d'une journée d'information consacrée à la Loi de finances 2025.

A ce propos, le ministre a salué « les efforts consentis par les comités locaux conjoints pour suivre quotidiennement la situation des marchés à l'échelle nationale et proposer les mesures nécessaires, en intervenant, si besoin est, sous la supervision directe des walis, qui ont souligné, lors de la récente rencontre avec le Gouvernement, l'importance d'activer les cellules de veille locales en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché ».

Zitouni a également appelé à « redoubler d'efforts pour renforcer l'efficacité de la production locale, des chaînes d'approvisionnement et de distribution, et encoura-



ger la communauté d'affaires et l'innovation, en concrétisation du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier aux questions de sécurité alimentaire étant liées à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, à la promotion de la production locale et à l'approvisionnement régulier et équilibré du marché national ».

Evoquant, par ailleurs, le recensement économique des produits nationaux confié à la Caci, le ministre a affirmé que ce recensement, prévu prochainement, contribuerait « à une meilleure compréhension des dynamiques de l'économie nationale et permettra l'élaboration de politiques publiques plus efficaces, en présentant une vision pertinente sur le processus de croissance en Algérie ».

Dans une allocution prononcée lors de cette journée organisée par la Caci, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a, estimé que la Loi de finances 2025 « a cerné l'ensemble des problématiques et défis majeurs auxquels est confrontée l'économie nationale », soulignant que « sa mise en œuvre nécessite une coordina-

tion entre les différents secteurs en conjuguant tous les efforts pour parvenir aux objectifs escomptés, et atteindre le plus haut niveau de performance ». A cette occasion, M. Faïd a présenté une batterie de mesures et d'incitations contenues dans la Loi de finances 2025, lesquelles s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques de l'Etat sur le plan socioéconomique, notamment celles relatives à l'amélioration du pouvoir d'achat et la préservation du cadre de vie des citoyens, et à la mobilisation de ressources fiscales supplémentaires en fonction de la capacité de contribution de chaque contribuable, sans pour autant augmenter la pression fiscale.

A cela s'ajoutent, poursuit-il, les mesures visant à encourager l'utilisation des moyens de paiement électronique et scriptural en vue de réduire la circulation fiduciaire en matière de transactions économiques.

Plus de 11.700 projets d'investissement enregistrés

A cette occasion, les représentants de la Direction générale des impôts (DGI), la

Direction général du budget (DGB), la Direction générale des Douanes (DGD), la Direction générale du Domaine national et la Banque d'Algérie (BA) ont présenté nombre d'interventions pour expliquer les différentes mesures prévues dans la Loi de finances 2025.

De son côté, la représentante de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a révélé dans un exposé présenté à cette occasion que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré plus de 11.700 projets d'investissement, jusqu'à la fin du mois de décembre écoulé, dont 218 investissements étrangers.

Ces projets d'investissement sont à même de créer plus de 284.900 emplois une fois concrétisés, selon l'intervenante qui a indiqué que le secteur de l'Industrie se taillait la part du lion avec un taux dépassant 38%, suivi les secteurs des Transports et des Travaux publics avec 20%.

En ce qui concerne la répartition géographique, 27% des projets sont prévus dans les Hauts-Plateaux contre 21% dans les wilayas du Sud, contribuant ainsi à la réalisation d'un développement territorial équilibré, a-t-elle précisé.

Pour sa part, le représentant du Conseil du renouveau algérien (Crea), Djamel Guidoum, s'est félicité dans son intervention des mesures contenues dans la Loi de finances 2025, visant à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens et à encourager l'investissement local.

A son tour, le président de la Caci, Kamel Hamani, a souligné l'importance de cette journée d'information, affirmant que la tenue de ce genre de rencontres permet aux opérateurs économiques de mieux comprendre la teneur des mesures et des avantages de ce texte de loi, en vue de protéger le produit national et à le rendre plus compétitif.

Ont assisté aux activités de cette journée, le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, des cadres des ministères des Finances et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, des représentants d'Organisations professionnelles ainsi que des responsables d'entreprises économiques.

CNAS D'ALGER

Campagne de sensibilisation sur la déclaration annuelle des salaires et des salariés

La Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), Agence d'Alger, lance une large campagne de sensibilisation à l'attention des employeurs pour effectuer la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS 2024) avant la fin du mois de janvier en cours, via un portail de télé-déclaration, a indiqué, mardi, un communiqué de l'Agence. « Cette initiative vise à rappeler aux employeurs l'importance de respecter les délais et de profiter des avantages de la télé-déclaration, un outil numérique moderne qui simplifie les démarches administratives », précise le communiqué, rappelant que « dans le

cadre de son plan stratégique de modernisation, la Cnas met à la disposition des employeurs un portail de télé-déclaration accessible via www.télédéclaration.dz ».

« Ce service en ligne permet un dépôt rapide, sécurisé et sans erreurs de la DAS et ce, 24h/24 et 7j/7 », explique le communiqué de la Cnas, relevant que cela offre aux employeurs une « gestion simplifiée de leurs obligations administratives, tout en garantissant la sécurité des données et la fiabilité du traitement des déclarations ».

Cette campagne qui vise également « les

plus récalcitrants, ceux qui continuent à travailler sans déclarer leur personnel, mettant ainsi en danger leurs employés et leurs activités », s'adresse aussi aux nouvelles entreprises et startups pour leur « rappeler l'importance du rôle de la sécurité sociale dans la productivité et le développement économique ».

La même source rappelle à cet égard que « les employeurs ont un rôle crucial dans la pérennité de l'équilibre financier de la Cnas et de tout le système de sécurité sociale ». En outre, cette campagne s'inscrit dans le cadre du « programme gouvernemental lancé en 2020, visant à optimi-

ser le recouvrement des cotisations et à garantir les droits sociaux des travailleurs et des employeurs ». La Cnas souligne, en outre, que « le dépôt de la DAS 2024 doit impérativement se faire avant le 31 janvier 2025 et qu'en cas de retard, des pénalités seront appliquées, à savoir une majoration de 15% des cotisations dues, avec une augmentation de 5% par mois de retard ». Pour accompagner les employeurs dans cette démarche, la Cnas a renforcé sa communication numérique, à travers son site officiel (www.cnas.dz) et les réseaux sociaux de l'Agence, précise le communiqué.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Appel au renforcement de l'action des mouvements de solidarité avec la cause sahraouie

Les participants à la clôture des travaux de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui ont appelé, mardi depuis les camps de réfugiés sahraouis de Boujdour, au renforcement de l'action des mouvements de solidarité avec la cause sahraouie.

Dans leurs recommandations finales, des défenseurs des droits de l'Homme et des sympathisants de la cause du peuple sahraoui ont été unanimes sur la nécessité de renforcer l'action des mouvements de solidarité avec la cause sahraouie pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

De nombreuses idées ont été formulées lors de la dernière séance de la conférence, qui seront adoptées à l'avenir, telles que l'ouverture d'un site électronique pour la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, la création d'une coordination permanente et la mise en place d'un mécanisme de coordination permanent entre les militants solidaires avec la cause sahraouie. Les travaux de la dernière journée de la conférence ont vu la présence du Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoune, de la ministre de la Coopération de la République arabe sahraouie démocratique, Fatma El Mehdi, de la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sah-



raouies, Chaba Sini, et du ministre de la Jeunesse et des Sports, Hassinato Mohamed Cheblel.

Le premier atelier de la conférence, consacré au thème de la solidarité avec la cause sahraouie, a été marqué par l'intervention du représentant du Front Polisario à Genève, Oubi Bouchraya Bachir, qui a passé en revue l'histoire du soutien de la cause sahraouie en Europe, citant quelques exemples concrets en France, en Espagne, en Suisse, en Allemagne, en Australie et d'autres pays. Dans un autre atelier autour du thème du "changement climatique et justice climatique", auquel a pris part la militante écologiste suédoise, Greta Thunberg, les participants ont estimé que la cause sahraouie fait partie des enjeux climatiques majeurs. Les intervenants ont évoqué les nombreux défis auxquels fait face le peuple sahraoui en vue de participer aux espaces dédiés à la justice climatique, à l'instar des conférences mondiales sur le climat.

Les participants ont mis en exergue l'importance d'intensifier les campagnes

visant à garantir une présence sahraouie dans ces espaces qui prônent la justice climatique, appelant dans ce contexte à la nécessité d'arrêter le pillage systématique des richesses naturelles sahraouies tout en dénonçant leur exploitation abusive qui, selon eux, menace la stabilité environnementale au Sahara occidental, un territoire sous occupation coloniale.

La Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, qui s'est déroulée sur trois jours, a réuni des défenseurs des droits humains solidaires de la cause sahraouie provenant de 13 pays, dont l'Algérie, la Palestine, la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, le Japon, l'Italie, la Colombie, la Croatie, le Chili, les Etats-Unis d'Amérique, le Portugal, ainsi que la Lituanie.

Cet événement international a permis aux participants de tenir des rencontres avec des responsables sahraouis du Front Polisario et d'organiser des visites à nombre de structures et d'administrations sahraouies afin de mieux comprendre la souffrance du peuple sahraoui.

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ) L'Irlande soumet une déclaration d'intervention dans la plainte de Pretoria contre l'entité sioniste

L'Irlande a déposé officiellement une déclaration d'intervention dans la plainte déposée par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ) contre l'entité sioniste pour ses crimes de guerre et contre l'humanité dans la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, a annoncé la Cour.

"Invoquant l'article 63 du statut de la Cour, l'Irlande a déposé, lundi 6 janvier, une déclaration d'intervention dans l'affaire relative à l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Ghaza", indique la Cour dans un communiqué publié mardi sur les réseaux sociaux.

La demande de Dublin intervient après que le Gouvernement irlandais ait accepté le mois dernier de se joindre à la procédure intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste pour avoir perpétré un génocide lors de sa guerre à Ghaza.

L'Afrique du Sud a déposé sa plainte le 29 décembre 2023 devant la CIJ, plus haute juridiction de l'Onu. Pretoria accuse l'entité sioniste de violer la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans son agression militaire à Ghaza. Plusieurs pays ont annoncé leur intention de se joindre à cette plainte.

R. I. / Agences

PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE AU SAHEL

Le Tchad et le Sénégal dénoncent les propos de Macron

Le Tchad a déploré « l'attitude méprisante » du président français Emmanuel Macron concernant la présence militaire française au Sahel, des propos également condamnés par le Sénégal. Le Gouvernement tchadien a exprimé sa « vive préoccupation suite aux propos tenus récemment par le président de la République française, Emmanuel Macron, qui reflètent une attitude méprisante à l'égard de l'Afrique et des Africains », indique un communiqué du ministre tchadien des Affaires étrangères, Abderaman Koulamallah, lu à la télévision d'Etat lundi soir.

Le Tchad a rompu fin novembre les accords militaires qui le liaient à l'ancienne puissance coloniale.

M. Koulamallah a indiqué que « les dirigeants français doivent apprendre à respecter le peuple africain ».

Dans son communiqué, Koulamallah a souligné, notamment, le « rôle déterminant » de l'Afrique et du Tchad dans la libération de la France lors des deux guerres mondiales que « la

France n'a jamais véritablement reconnu » ainsi que « les sacrifices consentis par les soldats africains ».

« En 60 ans de présence (...), la contribution française a souvent été limitée à des intérêts stratégiques propres, sans véritable impact durable pour le développement du peuple tchadien », a-t-il critiqué, tout en appelant le président français à se concentrer sur « la résolution des problèmes qui préoccupent le peuple français ».

« Le peuple tchadien aspire à une souveraineté pleine et entière, à une véritable indépendance et à la construction d'un Etat fort et autonome », a ajouté M. Koulamallah.

De son côté, le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, a contesté que le retrait annoncé des soldats français de son pays aurait donné lieu à des négociations entre Paris et Dakar, et s'est inscrit en faux avec virulence contre des propos du président Emmanuel Macron sur l'engagement militaire français en Afrique.

M. Sonko a qualifié, sur les réseaux sociaux, de « totalement erronée » l'affirmation selon laquelle le départ annoncé de centaines de soldats français ferait suite à une proposition de la France qui aurait laissé aux pays concernés la primeur d'annoncer de tels retraits.

« Aucune discussion ou négociation n'a eu lieu à ce jour et la décision prise par le Sénégal découle de sa volonté, en tant que pays libre, indépendant et souverain », a-t-il assuré.

La France a eu « raison » d'intervenir militairement au Sahel, mais les dirigeants africains ont « oublié de nous dire merci », avait déclaré lundi le président français, estimant qu'« aucun d'entre eux » ne gèrerait un pays souverain sans cette intervention.

Selon M. Sonko, la France a, au contraire, bien souvent « contribué à déstabiliser certains pays africains comme la Libye avec des conséquences désastreuses notées sur la stabilité et la sécurité du Sahel », relevant qu'elle n'a ni la capacité ni la légi-

timité pour assurer à l'Afrique sa sécurité et sa souveraineté.

Le Tchad avait annoncé le 28 novembre qu'il mettait fin à l'accord militaire entre Paris et N'Djamena, actant la fin de soixante ans de coopération militaire depuis la fin de la colonisation française.

Le Tchad constituait le dernier point d'ancrage de la France au Sahel, avec environ un millier de soldats stationnés, principalement au camp Kossei dans la capitale tchadienne N'Djamena.

Entre 2022 et 2023, le Niger, le Mali, la Centrafrique et le Burkina Faso, ont enjoint Paris à retirer son armée de leurs territoires.

Le mois dernier, à quelques heures d'intervalle, le Sénégal et le Tchad ont à leur tour annoncé le départ des militaires français de leur sol.

En janvier, la Côte d'Ivoire a également annoncé que la base militaire française de Port-Bouet près d'Abidjan serait rétrogradée au pays.

R. I. / Agences

MCA

La blessure de Zougrana se complique

La direction du MC Alger a indiqué dans un communiqué que la blessure du milieu de terrain Mohamed Zougrana est complexe et nécessite davantage d'examen. Dans le communiqué concernant l'état de santé de Zougrana, la direction du "Mouloudia" a précisé : "Les derniers examens médicaux auxquels a été soumis le milieu de terrain Mohamed Zougrana ont révélé que la blessure qu'il a subie lors du match contre les Young Africans de Tanzanie semble plus complexe que prévu." Elle a ajouté : "La direction du MC Alger a décidé d'intensifier les examens avec plusieurs spécialistes afin de déterminer précisément la nature de la blessure et d'estimer la durée de l'absence de notre joueur ivoirien sur les terrains."

USMA

Maâloul confirme le départ de Sékou Gassama

L'entraîneur de l'USMA, Nabil Maâloul, a confirmé le départ de l'attaquant de l'équipe, Sékou Gassama, durant le mercato hivernal en cours. Dans une déclaration faite ce mardi aux médias, à l'aéroport Houari Boumediene, avant le départ de la délégation de l'USMA pour le Botswana où elle affrontera l'équipe d'Orapa United dimanche prochain, lors de la cinquième journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, Maâloul a indiqué : "La politique des transferts est gérée par la direction, l'attaquant Sékou Gassama, je le remercie pour tout ce qu'il a apporté à l'équipe." Il a ajouté : "Le public de l'USMA n'a pas accepté le joueur, et nous cherchons son remplaçant. Je sais bien que cela soit difficile en plein mercato hivernal." Pour conclure, Maâloul a souligné : "Si nous ne trouvons pas un attaquant de qualité, nous terminerons la saison avec l'effectif actuel. J'espère que mon équipe réussira." Il est à noter que Sékou Gassama a joué 13 matchs avec l'USMA, totalisant 789 minutes de jeu et inscrivant un seul but.

COUP DE THÉÂTRE

Éric Chal quitte le Mouloudia d'Oran pour prendre en charge l'équipe nationale du Nigeria

Mardi, la Fédération nigériane de football a annoncé la signature d'un contrat avec l'entraîneur malien Éric Chal, qui était en poste au Mouloudia d'Oran. Il a été choisi pour prendre en main la direction technique de l'équipe nationale senior du Nigeria.

Dans un communiqué officiel, la Fédération nigériane a précisé que la décision de recruter Éric Chal avait été prise suite à la demande de son comité exécutif. Ce dernier a jugé que l'expérience et les compétences de l'entraîneur malien seraient un atout majeur pour la sélection nigériane. Il est important de souligner qu'Éric

Chal a dirigé, ce jour même, sa dernière séance d'entraînement avec le Mouloudia d'Oran. Cependant, à l'heure actuelle, la direction du club algérien n'a pas encore émis de communiqué officiel pour clarifier si l'entraîneur a démissionné ou s'il a simplement été libéré de son contrat. En effet, Éric Chal était encore sous contrat avec "Les Hamraoua" pour une durée de deux ans, ce qui soulève des interrogations sur les circonstances précises de son départ. La nouvelle a surpris de nombreux observateurs du football, car malgré son engagement avec le Mouloudia d'Oran, où il avait pris les rênes depuis plusieurs mois, Chal n'avait pas fait l'objet de rumeurs concernant un départ imminent vers un autre poste d'entraîneur, en particulier à la tête d'une équipe nationale.



COUPE D'ALGÉRIE 2025

Le CR Belouizdad bat le CR Zaouia (1-0) et passe en 16^{es} de finale

Le CR Belouizdad (tenant) s'est qualifié aux 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025, en s'imposant le CR Zaouia (Inter-régions) sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), mardi soir au stade du 5-juillet à Alger.

L'unique bat de la rencontre a été inscrit par Chaabi (43') pour le CRB. Au prochain tour, prévu jeudi 20 février, le CR Belouizdad sera opposé au MC Alger, vainqueur en 32es de finale contre l'ES Ben Aknoun (3-

0). Un total de 30 clubs ont décroché jusque-là leurs tickets : 11 clubs de Ligue 1, 8 Ligue 2, 10 de l'Inter-Régions et un club de la Régionale 1. Les rencontres des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football

2024-2025, se poursuivront jusqu'au 25 janvier prochain, avec le dernier match au programme qui mettra aux prises à Bejaia, les deux clubs de Ligue 1, l'Olympique Akbou au CS Constantine.

ARABIE SAOUDITE

Aouar se qualifie pour les demi-finales de la Coupe du Roi

L'international algérien évoluant au sein de l'Ittihad FC, Houssein Aouar, a réussi à qualifier son équipe pour les demi-finales de la Coupe du Roi d'Arabie Saoudite.

Cette qualification est intervenue après que l'Ittihad ait éliminé son rival, Al-Hilal, lors du quart de finale,

suite à une victoire en tirs au but, après un match nul 2-2 à la fin du temps réglementaire et des prolongations.

Houssein Aouar a joué toute la rencontre en tant que titulaire, avant d'être remplacé à la 88e minute de cette confrontation disputée ce mardi

soir au stade "Al-Malaz" de Riyad. Le joueur, ancien de l'AS Roma, a fourni une prestation plutôt moyenne, obtenant une note de 6,7 pour sa performance sur le terrain.

Il est à noter qu'Aouar et son équipe de l'Ittihad affronteront Al-Qadisiyah en demi-finale.

PRÉPARATIFS POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE 2025

L'équipe algérienne de handball fait match nul lors de son deuxième match amical

L'équipe algérienne de handball a fait match nul 33 à 33 contre son homologue cubain lors de son deuxième match amical, disputé mardi soir dans la ville d'Umag en Croatie.

Ce match amical fait partie des préparatifs de l'équipe pour le Championnat du Monde 2025, qui se déroulera au



Danemark, en février prochains. La première mi-temps du 14 janvier au 2 s'est terminée sur un

avantage pour Cuba, qui menait 18-15.

Les protégés de l'entraîneur Dheyli disputeront un troisième match amical ce jeudi soir contre l'équipe du Qatar. À titre de rappel, l'équipe nationale de handball avait perdu son premier match amical contre la Slovaquie sur le score de 37-32.

MERCATO

Le géant turc s'intéresse aux services de Gouri

Des rapports médiatiques français ont révélé que l'attaquant international algérien, Amine Gouri, actuellement joueur du Stade Rennais en Ligue 1, attire l'attention du club turc de Galatasaray. Selon le site "Foot Mercato", publié ce mardi, l'attaquant des Fennecs, Amine Gouri, est désormais dans le viseur du club stambouliote.

Le média précise que Galatasaray cherche à renforcer son attaque en recrutant de nouveaux joueurs, dont Amine Gouri. Malgré cela, il convient de noter que le contrat de Gouri avec le Stade Rennais est toujours valide jusqu'en 2027, ce qui pourrait compliquer les négociations.

ROGUE HEROES



21h09



La Sicile est libérée en 38 jours grâce notamment à l'action préparatoire du SRS. Dès la mi-août 1943, les armées allemande et italienne se replient en Italie continentale. A Bagnara Paddy Mayne et ses hommes mènent une opération baptisée « Baytown » destinée à neutraliser les défenses côtières ennemies. Eve Mansour demande en vain l'autorisation de suivre les commandos sur le front. Ces derniers sont envoyés pour une nouvelle mission à Termoli.

PANDA
LE CHANT DES SIRÈNES



21h10



C'est l'heure de la reprise pour Panda. Celui-ci est un peu fébrile à l'idée de retrouver Lola sa collègue. Une ex-nageuse reconvertie en "sirène" est retrouvée morte, noyée dans un aquarium. Les premiers éléments de l'enquête montre qu'elle s'est battue avant d'être noyée. Au même moment, Panda voit ressurgir dans sa vie Anouk, son ancienne indic et amante. Principale suspecte du meurtre, Anouk convainc Panda de son innocence et le supplie de la sortir de là, au nom de leur histoire passée. Le policier hippie tente de prouver son innocence.

CASH INVESTIGATION
PÉNURIES DE MÉDICAMENTS :
LES LABOS FONT-ILS LA LOI ?



21h05



Pour le troisième hiver consécutif, la France fait face à une pénurie de médicaments. En 2023, près de 5 000 références de médicaments ont été en rupture ou en tension d'approvisionnement dans les pharmacies. Il s'agit pourtant de médicaments essentiels : des antibiotiques, des anti-cancéreux ou des anti-infectieux. Pourquoi sommes-nous confrontés à cette situation ? La journaliste Julie Lotz a enquêté pendant plus d'un an pour répondre à cette question et s'est particulièrement intéressée à un médicament vital, l'antibiotique le plus consommé par les Français : l'amoxicilline.

MEURTRES À...
MEURTRES À PONT-L'EVÊQUE



21h05



Le juge Daniel, magistrat devenu célèbre après l'affaire du braquage d'un fourgon à Lisieux dans les années 80, est retrouvé pendu dans l'ancienne prison de Pont-l'Evêque, surnommée la "Joyeuse Prison". Julien et Franck Roussel, deux frères que tout oppose, sont contraints d'enquêter sur ce crime qui les renvoie à l'origine de leur discorde : l'amour partagé pour Marion Letellier, la greffière de la victime. Les deux frères découvrent bientôt un nouveau meurtre : celui, dans les années 50, de l'amant de Françoise Daniel, la mère du juge assassiné....



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

VIGIL



21h00



Sur la base aérienne de Dundair en Écosse, le lieutenant-colonel Anthony Chapman, atteint d'un cancer, quitte ses fonctions, et nomme à sa place la cheffe d'escadrille Eliza Russell. Bientôt, une démonstration de drones de guerre ultra sophistiqués tourne mal. L'enquête est confiée aux inspectrices Amy Silva et Kirsten Longacre, partenaires au travail comme à la ville. Leurs investigations, rendues difficiles au sein d'une armée de l'air peu coopérative, vont les mener jusqu'au Wudyen, un pays du Moyen-Orient.

EXPERTS DU CRIME : QUAND
LA SCIENCE MÈNE L'ENQUÊTE



21h07



Ils sont parmi les premiers à intervenir sur les scènes de crime, relevant chaque trace, chaque indice. Ces experts peuplent les séries policières et on leur prête le pouvoir d'élucider le crime à eux seuls. Mais qu'en est-il dans la réalité ? Comment travaillent-ils dans le secret de leur laboratoire ? Pour le comprendre, les caméras ont filmé, étape après étape, les experts de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) sur une scène de crime reconstituée. Celle de l'affaire Christelle Dubuisson, une jeune femme de 18 ans découverte assassinée dans la Somme, en 2002...

SEUL SUR MARS



21h10



Une équipe de scientifiques, postée sur Mars, est frappée par une violente tempête. Alors que les astronautes décollent en catastrophe, ils laissent l'un d'entre eux, Mark Watney, considéré comme mort, sur Mars. Alors que, sur Terre, tout le monde le croit disparu, Mark se réveille, blessé, seul sur Mars. Il doit alors apprendre à survivre sur l'inhospitalière planète rouge. Mais rien n'est simple pour le scientifique dont les réserves d'oxygène et de nourriture sont limitées.

GARDE ALTERNÉE



21h05



Sandrine, mariée depuis quinze ans, deux enfants, découvre que son mari Jean a une relation extraconjugale. Passé le choc, elle décide de rencontrer sa rivale, Virginie, et lui propose un étrange marché : prendre Jean en garde alternée. Les deux femmes se mettent d'accord et imposent à leur homme ce nouveau mode de vie. Alexandra Leclère signe une comédie lourde et peu crédible, rattrapée par l'énergie de ses actrices.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:29
Dohr	12:55
Asr	15:31
Maghreb	17:53
Icha	19:17

YENNAYER 2975

UN REPÈRE UNIFICATEUR !

Le Nouvel An berbère 2975 sera célébré comme jamais auparavant dans toutes les wilayas du pays, où des préparatifs grandioses battent leur plein pour donner la dimension qu'il mérite à cet événement et faire de cette terre qui l'a protégé et conservé durant des siècles, où le «vivre ensemble» ne relève point d'un vain mot depuis la nuit des temps, le creuset de ce patrimoine millénaire.

PAR IDIR AMMOUR

Le ministère de la Culture et plusieurs institutions de l'Etat, associations nationales, des organisateurs privés et même des comités de quartiers et villages ont concocté des programmes des plus alléchants afin d'entrer comme il se doit dans la nouvelle année berbère. Un moment pour rappeler l'attachement des algériens à leur terre et à leur culture. D'est en ouest, du nord au sud, la célébration est la même. Entamées déjà depuis plusieurs jours, les festivités battent leur plein à l'approche du jour «J», partout dans le pays : Festivals de théâtre, journées d'études, concours et, pour la première fois, « le marché de Yennayer », inauguré officiellement à la grande poste à Alger- centre cette année. Il s'agit d'un marché qui propose aux visiteurs différents produits tels que des bijoux



Phs : Kh. R. Negab

kabyles, des tenues et plats traditionnels amazighs, de la poterie, des produits du terroir comme l'huile d'olive et les figues sèches. Il abrite également des ateliers d'art culinaire ainsi que d'autres expositions dédiées aux anciens manuscrits et ouvrages retraçant l'histoire de Yennayer. «La wilaya d'Alger a été choisie pour abriter ce grand événement, placé sous le slogan «Yennayer, trésor culturel authentique et creuset du développement durable», en ce qu'elle incarne clairement cette référence séculaire dont nous devons être fiers en tant que algériens et ce legs commun que nous devons mettre au service de la consolidation de la cohésion nationale», explique Si El Hachemi Assad.

Le cœur des célébrations !

Le coup d'envoi officiel des festivités dont une caravane culturelle qui a pris le départ vers Timimoun, a été donné,

hier mercredi, par le secrétaire général de cette instance Si El-Hachemi Assad en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du wali d'Alger et de plusieurs personnalités de divers secteurs et associations et du grand public. Timimoun, surnommée la «perle du Gourara», s'apprête pour sa part à accueillir un programme riche et varié du 10 au 12 janvier.

Sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cet évènement, organisé par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), vise à célébrer une identité plurielle et un patrimoine vivant. Le choix de Timimoun pour accueillir des festivités placées sous le haut patronage du président de la République, est une manière de marquer les esprits. L'objectif va encore plus loin. Il consiste à nous faire prendre conscience à tous de notre appartenance à une nation à travers son histoire et sa culture, et, en même temps, conscience des enjeux économiques et culturels qui soudent nos actions et nous orientent vers un avenir radieux. Devant un parterre de journalistes, Si El-Hachemi Assad, met en exergue «le souci du président, Tebboune, de préserver et consolider les composantes de l'identité nationale». Il lui a d'ailleurs adressé ses remerciements, «pour son parrainage des festivités nationales de

Yennayer, parallèlement à la 4ème édition du Prix de la littérature et de la langue



amazighes, prévue jeudi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal». Selon lui, le programme

des festivités du nouvel an amazigh se décline en plusieurs volets, dont «Souk Yennayer» à Alger, qui met à l'honneur le patrimoine culturel national à travers des stands d'artisans et de start-up s'intéressant à la valorisation du patrimoine national et à la promotion de la langue et de la culture nationale dans le but d'encourager les jeunes universitaires à s'intéresser davantage à ce domaine fertile. De plus, ajoute-t-il, « des ateliers thématiques scientifiques et de formation dans les domaines de la traduction et de la recherche onomastique sont également prévus au profit des chercheurs et des personnes intéressées par la langue et la culture amazighes». Il cite, dans ce sens, « l'ouverture de nouvelles spécialités de recherches sur les dimensions historique et culturelle de l'identité algérienne, à travers le legs culturel national Yennayer, en insistant sur l'importance de débattre de la pluralité culturelle et du multilinguisme dans le cadre de l'avant-projet d'Atlas linguistique algérien».

Autant de moments forts qui vont dans le sens de la consolidation de l'unité de tous les Algériens, mis en exergue aussi par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali. La célébration de Yennayer vaut constat : les Algériens manifestent de mille et une manières leur attachement à cette date hautement symbolique en renouant avec leur histoire et les traditions de leurs aïeux.

I. A.

